

0003211-8

N° de l'avis: 10648457

Objet: Avis de péage non-payé

Madame,
Monsieur,

Merci d'avoir utilisé le pont de l'Autoroute 25. Vous trouverez ci-joint la photographie de la plaque d'immatriculation obtenue lors du passage de votre véhicule sur le pont de l'Autoroute 25, ainsi que le montant de la transaction de péage pour l'utilisation de ce tronçon autoroutier.

Le solde dû est de : 7,58 \$

Veillez donc nous faire parvenir votre paiement au Centre de service à la clientèle A25 en utilisant une des méthodes énumérées ci-dessous:

1. La façon la plus simple et rapide pour effectuer votre paiement est en ligne à www.A25.com
2. Envoyez un chèque ou un paiement par carte de crédit en utilisant le bordereau ci-joint.
3. Payez en personne en vous présentant à notre Centre de service à la clientèle.

Nous vous rappelons que le défaut d'acquitter le montant d'un péage et les frais afférents constitue une infraction à l'article 417.2 du Code de la sécurité routière. Dans l'éventualité où nous n'aurions pas reçu votre paiement complet dans les 30 jours suivant l'envoi de cet avis, nous vous transmettrons un deuxième avis, duquel découleront des frais de recouvrement additionnels de 33,00 \$, plus les taxes applicable, par transaction de péage.

Nous vous remercions d'avoir utilisé le pont de l'Autoroute 25 et de bien vouloir apporter une attention particulière à cet avis.

Centre de service à la clientèle A25 LE LIEN INTELLIGENT